

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°438/OCTOBRE 2021



Faire
le choix de

la solidarité

ISSN : 0223-0232 / 2,28€



SANTÉ

Le rôle crucial
des AESH

ORIENTATION

Repérer les 16-18 ans
livrés à eux-mêmes

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Faire le choix de
la solidarité

21

En pratique

ORIENTATION • Repérer et guider les 16-18 ans livrés à eux-mêmes

SANTÉ • Le rôle crucial des AESH

PSYCHO • Amitiés enfantines. Loin des yeux, loin du cœur...

ÉDUCATION • Le difficile équilibre entre autorité et respect des élèves

26

Décryptage

Mon cartable, mon fardeau !

28

Regards croisés

CÉCILE ROAUX/CLÉMENT POULLET
La transformation libérale de l'école publique se poursuit

30

Initiative

Et si le covoiturage était la solution...

32

Nos actions

34

Portrait

Pierre-Yves Gronier

édito

La FCPE toujours force de proposition pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin

“ Nés en 2010 et harcelés. Parce qu'ils sont nés en 2010, de nombreux enfants de 11 ans ont été harcelés à quelques jours de la rentrée. Ce phénomène nous a montré à quel point le harcèlement se banalise et prend diverses formes avec un effet amplificateur des réseaux sociaux.

La FCPE demande au gouvernement d'agir de toute urgence sur ce fléau et ce, en dehors d'une journée annuelle de lutte contre le harcèlement prévue au mois de novembre. Mettre le focus sur ce sujet à un seul moment dans l'année n'est plus suffisant ! Les parents d'élèves ne peuvent accepter que le harcèlement se banalise et que leurs enfants aillent à l'école la peur au ventre.

Apprendre à l'école dans de bonnes conditions est ce que défendra toujours la FCPE. La fédération est également au côté des AESH pour que ces derniers défendent leurs droits et soient recrutés en nombre suffisant pour tous les enfants à besoins éducatifs particuliers. La FCPE accompagnera désormais les familles face à la justice quand l'Éducation nationale refuse d'entendre leur demande et les laisse seules

avec une problématique insoluble.



CARLA DUGAULT
Co-présidente de la FCPE



NAGEATE BELAHCEN
Co-présidente de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) 108, avenue Ledru-Rollin. 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directrice de la publication et de la rédaction : Carla Dugault • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique :

CITIZENPRESS

Rédactrices : Pauline Bandelier, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Direct impression • 26 bis Boulevard de Beaubourg - 32, ZA Paris Est 77184 Émerainville

CPPAP : IO25 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ? Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 42, 45, 69, 79, 87, 95.



Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
pefc-france.org



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

PRÉVENTION

Le bizutage, la pression du groupe



« Les filles ont reçu des fessées, les garçons des coups de manche à balai dans les tibias ». L'actualité et les appels reçus depuis la rentrée par le Comité national contre le bizutage, dont la FCPE est partenaire, montrent que le bizutage sévit toujours et que des élèves et étudiants en sont les victimes. Or, tous les bizutages sont interdits par la loi depuis 1998. Tous les arguments justifiant les humiliations sont à balayer d'un revers de main, et plus que jamais, jeunes, parents, chefs d'établissement et encadrants doivent s'engager pour une rentrée sans bizutage. À diffuser : une nouvelle vidéo du CNCB sur les week-ends d'intégration : youtube.com/watch?v=C3tNvfbLxiU

NUMÉRIQUE

3018

Depuis le début de la pandémie, les cyberviolences se sont aggravées : cyberharcèlement, revenge porn, chantage à la webcam, piratage de comptes... Pour assister les jeunes victimes de violences numérique, e-Enfance a mis en place un nouveau numéro : le 3018. Gratuit, anonyme et confidentiel, il est accessible du lundi au samedi de 9h à 20h.



VIE SCOLAIRE

L'accueil à l'école des élèves transgenres

Une circulaire a été publiée au *Bulletin officiel* du 30 septembre 2021 pour « une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire ». Historiquement engagée pour la prévention des LGBT+ phobies, des violences associées dans l'école, et la prise en compte des parcours personnels des enfants et des jeunes, la FCPE a milité pour la rédaction de ce texte. Jusqu'à présent, les réponses apportées par les personnels, qu'ils exercent dans le premier ou dans le second degré, étaient disparates et souvent improvisées. Le texte a donc vocation à trancher des questions très pratiques. Concernant les demandes de changement de prénom, si l'élève est mineur, lorsque la demande est faite avec l'accord des deux parents, « il s'agit alors de veiller à ce que le prénom choisi soit utilisé par l'ensemble des membres de la communauté éducative », explique le texte. Ce « prénom d'usage » est subs-

titué par l'établissement scolaire « de manière cohérente et simultanée, dans tous les documents qui relèvent de l'organisation interne (listes d'appel, carte de cantine, carte de bibliothèque, etc.) ainsi que dans les espaces numériques (ENT, etc.) ».

Normes vestimentaires

La circulaire dit aussi en toutes lettres que les codes vestimentaires, quels qu'ils soient, ne doivent pas faire l'objet de consignes différenciées selon le genre. Des avancées importantes pour créer des environnements scolaires qui garantissent aux enfants ou adolescents qui se questionnent sur leur identité de genre le droit à l'intégrité, au bien-être, à la santé et à la sécurité.

+ EN SAVOIR PLUS : Pour lire l'intégralité de la circulaire : education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=40493



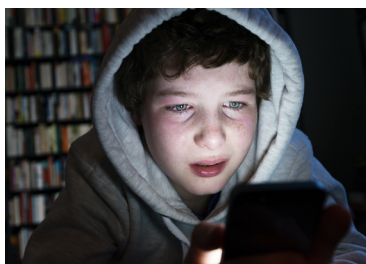
On en parle !

1. PILULE

Dès le 1^{er} janvier 2022, la prise en charge intégrale des frais liés à la contraception concernera toutes les femmes jusqu'à l'âge de 25 ans, et non plus seulement les mineures, comme c'est le cas actuellement. 3 millions de jeunes femmes sont concernées par cette mesure.

2.

#ANTI2010



Après les menaces et insultes visant sur les réseaux sociaux des élèves nés en 2010, la FCPE a demandé au gouvernement, le 15 septembre dernier, d'agir en urgence. Le surlendemain, TikTok a pris des mesures, en bannissant le hashtag incriminé, alors que Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Éducation nationale, a incité les directeurs d'établissement à renforcer leur vigilance.

3.

HOMMAGE

Le 6 octobre 2021, le ministre de l'Éducation nationale a indiqué que, dans chaque école et chaque établissement scolaire, un temps de recueillement en mémoire de Samuel Paty serait organisé le vendredi 15 octobre. La FCPE s'est associée à cet hommage national.



SUPÉRIEUR

PARCOURSUP, QUEL ENFER...

La session 2021 de Parcoursup confirme l'incapacité du gouvernement à garantir à tous les candidats le droit d'accéder à l'enseignement supérieur. Une fois encore, la FCPE déplore que le ministère de l'Enseignement supérieur ne rende pas publiques des données essentielles à une évaluation constructive de la procédure. Rien sur les candidats ayant quitté la plateforme, rien sur les candidats sans affectation, rien sur les filières en tension, rien

sur le taux de satisfaction des candidats ayant accepté une proposition ! La FCPE poursuit son action pour : des moyens humains et financiers adaptés à la démographie étudiante ; une procédure transparente d'affectation dans le supérieur ; une éducation et un accompagnement à l'orientation effectifs sur l'ensemble du territoire. Notre analyse complète à retrouver sur notre site : fcpe.asso.fr

EXAMENS

Le calendrier 2022 publié au Bulletin officiel

Le 30 septembre 2021, le ministère de l'Éducation nationale a dévoilé le calendrier des épreuves pour l'édition 2022 du baccalauréat général et technologique. Les épreuves écrites de spécialités auront lieu du 14 mars au 16 mars 2022, celle de philosophie le 15 juin, et le Grand oral entre le 20 juin et le 1^{er} juillet. Les élèves passant le baccalauréat professionnel devront plancher du lundi 23 mai au vendredi 24 juin 2022, le gros des épreuves étant concentré à partir du 14 juin. La note de service fixe également les dates du brevet. Les épreuves écrites du diplôme national du brevet communes à tous les candidats auront lieu les jeudi 30 juin et vendredi 1^{er} juillet 2022 pour la session normale et les lundi 12 et mardi 13 septembre 2022 pour la session de remplacement.



8

DÉCEMBRE 2020

À noter que la circulaire du 8 décembre 2020 précise les dispositions relatives aux aménagements des épreuves des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les élèves en situation de handicap.

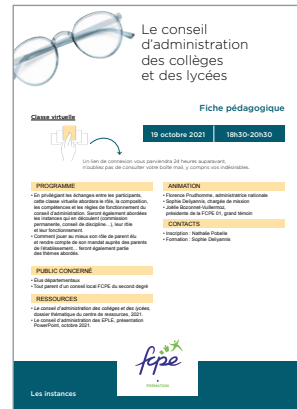


EN SAVOIR PLUS :
Internet.education.gouv.fr

Un parent averti en vaut deux !

Un des rôles essentiels de la FCPE est de former les parents délégués pour qu'ils puissent exercer pleinement leur rôle dans

les établissements scolaires. Le système éducatif est complexe, et nécessite qu'on s'y penche un peu si l'on veut pouvoir intervenir à bon escient dans les instances où l'on siège. Pour vous accompagner, la FCPE met donc en place chaque année de nombreuses formations. Le Covid a accéléré d'ailleurs notre transition numérique dans ce domaine. À côté des formations locales proposées par les conseils départementaux, plusieurs classes virtuelles et ateliers collaboratifs sont assurés par la FCPE nationale. Pour ce premier trimestre 2021, un focus particulier a été mis sur le premier degré, étape clé pour le recrutement et la formation des nouveaux adhérents de notre fédération : créer son conseil local, l'animer et le dynamiser par des projets (mettre en place un pédibus, un jardin partagé...), connaître ses droits (le conseil d'école, la coopérative scolaire) et contribuer à améliorer la qualité de vie des enfants (la restauration, la sécurité aux abords des écoles, l'inclusion scolaire).



Cet axe se poursuivra lors de la session de janvier à juin 2022.

Sont également proposés des points d'information consacrés à l'APAC, à la MAE ou au FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative). Enfin, deux classes virtuelles, « Être parent dans l'enseignement agricole » et « s'investir dans l'association sportive », viennent compléter les modules consacrés aux instances de participation.



EN SAVOIR PLUS :
Contact Pour s'inscrire :
fcpe@fcpe.asso.fr

ESSAI

MÉRITE

« À ne penser son évaluation qu'à l'aune du scolaire, d'autres formes de justice sociale et de principes qui pourraient motiver les actions des individus, comme la solidarité, sont dévalués ». Dans ce court essai, la sociologue Annabelle Allouch mobilise avec talent un ensemble de saynètes tirées de l'actualité ou bien de ses propres enquêtes pour essayer de comprendre l'attachement d'une partie de la société à la notion de mérite.

Éd. Anamosa, 9€.

TRANSPORTS

Les parents sensibles à l'écomobilité

Plus de 26 millions de trajets domicile-établissement scolaire sont réalisés chaque jour en France par les élèves, enseignants et personnels. Et si la voiture demeure toujours le premier mode de transport scolaire (citée par 31% des parents), 55% des parents se disent prêts à privilégier la mobilité active, selon un sondage Ifop pour Eco CO₂, porteur du programme national d'écomobilité scolaire. Leurs principales motivations ? 45% citent l'envie de limiter la pollution, et 47% y voient une bonne occasion d'encourager leurs enfants à l'exercice physique. À noter également que l'instauration de la gratuité des transports scolaires arrive en premier dans la liste des mesures prioritaires à mettre en œuvre.

ifop.com



21%

L'ESPACE DU COLLÈGE est vécu comme plus hostile par les filles. En effet, elles sont plus nombreuses à se sentir mal à l'aise au collège (21% contre 9%) et à avoir mal au ventre (36% contre 19%).

ENQUÊTE

44% des collégiens en REP et REP+ s'ennuient en classe

Sur 882 collégiens interrogés et scolarisés dans des établissements de l'éducation prioritaire, près de la moitié avoue s'ennuyer en classe. C'est le résultat d'une enquête diffusée le 22 septembre 2021 par l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev). Si trois quarts des collégiens interrogés assurent aimer un peu ou beaucoup aller en classe, 44% d'entre eux s'y ennuiant. Un chiffre qui est cependant stable depuis 2008. Des élèves ressentent également un sentiment de mal-être non négligeable, mais en recul. Ils sont 1 sur 6 à le ressentir. Les principales raisons de ce mal-être sont : la fatigue, pour 57% des collégiens, le stress liés aux interrogations et aux contrôles (56%) et le jugement des autres (49%).



EN SAVOIR PLUS :
Internet Les résultats sont en ligne via lab-afev.org

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



ANGOULÊME

CONCOURS DE BD

Le Concours de la BD scolaire 2021-2022, organisé par le Festival international de la bande dessinée d'Angoulême, est lancé ! Jusqu'au 3 mars 2022, tous les enfants scolarisés de la grande section de maternelle à la terminale sont invités à y participer. Parmi les grands talents sélectionnés quand ils étaient enfants : Catherine Meurisse, Jérémie Moreau, Cécile Bidault ou encore Benoît Ers.

Internet bdangouleme.com

ÉCRANS

À musée vous, à musée moi

En trente épisodes, cette série revisitée avec humour des tableaux célèbres du monde entier. De *La Joconde* à *la Marilyn* d'Andy Warhol, les personnages des toiles s'animent au travers de sketches loufoques et décalés, dans des décors scrupuleusement reconstitués.

Internet arte.tv



MUSÉE

L'ART ET LA VIE

Après le couple Christo et Jeanne-Claude, un autre duo d'artistes est mis à l'honneur à Paris. Le Musée d'Art Moderne présente, jusqu'au 9 janvier 2022, une exposition inédite consacrée à Anni et Josef Albers, rassemblant plus de 350 œuvres : peintures, photographies, meubles, œuvres graphiques et textiles. De la couleur, du tissage et de la pédagogie.



mam.paris.fr

© 2021 The Josef and Anni Albers Foundation/Artists Rights Society (ARS), New York/ADAGP, Paris, 2021

PRIX

Les Incos, c'est reparti !

La 33^e édition du Prix des Incorructibles, soutenu depuis longtemps par la FCPE, a démarré. Pendant près de dix mois, jusqu'en mai 2022, des centaines de milliers d'enfants et adolescents vont lire et voter pour leur livre préféré. Objectif : transmettre le plaisir de la lecture

Internet lesincos.com



CINÉMA

LE PEUPLE LOUP

En Irlande, au temps des superstitions, Robyn, jeune fille de 11 ans, aide son père à chasser la dernière Meute des loups. Mais lors d'une battue, Robyn rencontre Mebh, enfant le jour, louve la nuit. Pour Robyn, la menace ne vient plus des loups, mais bien des hommes. Un sublime film d'animation de Tomm Moore et Ross Stewart.

Sortie 20 octobre 2021.

Animal

À LAFFICHE

Après le succès de *Demain*, le réalisateur et activiste écologiste Cyril Dion revient titiller les spectateurs-citoyens là où ça fait mal. Il a, cette fois, décidé de suivre Bella et Vipulan, deux adolescents engagés pour la cause animale et climatique, et déjà usés face à l'inertie collective. Il leur confie une mission précise : interviewer de grands spécialistes (Claire Nouvian, Anthony Barnosky, Jane

Goodall, Jean-Marc Landry...) et comprendre pourquoi les hommes pensent avoir le droit d'éradiquer toute autre forme de vie sur Terre. Un voyage qui bousculera les certitudes de Bella, obligée de reconsidérer sa haine d'un animal particulier : l'être humain.

Sortie 1^{er} décembre 2021. Durée : 1h45.



EXPO



© Thibaut Voisin

Cerisiers en fleurs

« Les Cerisiers en fleurs sont tape-à-l'œil, désordonnés et fragiles. » N'hésitez plus, et allez découvrir les 30 toiles grand format de l'artiste anglais Damien Hirst à la Fondation Cartier à Paris. Une plongée enthousiasmante dans l'impressionnisme et l'action painting à partager en famille.

fondationcartier.com



TOUTE L'HISTOIRE DE LA PEINTURE EN MOINS DE DEUX HEURES

UN SPECTACLE D'HECTOR OBALK

SPECTACLE

HECTOR OBALK

Plus de 30 000 spectateurs se sont déjà régalés... de ce spectacle d'Hector Obalk, expert génial et passionné, qui propose de découvrir toute l'histoire de la peinture en moins de deux heures ! Rien que ça ! Promesse tenue. Ce stand up, en musique et en images, est époustoufflant. Un bonheur de contempler avec l'aide d'un œil aguerri les plus belles œuvres de notre histoire. Pour tout public, de 9 à 99 ans.



Théâtre

A Paris, au Théâtre de l'atelier jusqu'au 16 janvier 2022, à la Cigale le 14 novembre, et au 13^e Art le 29 novembre. grand-art.online/fr



© Éric Garault

#MONTREUIL

Le Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil, c'est une institution ! La 37^e édition aura lieu du 1^{er} au 6 décembre 2021. Zoom sur trois pépites sélectionnées.

LIVRE ILLUSTRÉ

LES REFLETS D'HARIETT



Voici l'histoire d'une petite fille qui se retrouve un beau jour avec un lion pour reflet en se penchant au-dessus d'une mare. Alors, elle se sent soudain pleine de force et n'a plus peur de parler en classe. Marion Kadi, jeune artiste peintre, signe un premier album sur l'identité et le regard des autres. Magnifique.

Éd. L'Agrume, 16 €.

FICTION JUNIORS

LES FILLES MONTENT PAS SI HAUT D'HABITUDE

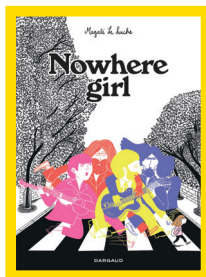


Timoti porte un nom de shampooing, écrit des poèmes et vit seul avec son père. Un matin d'été, une fille drôlement espiègle surgit à sa fenêtre. Mais qui est cette inconnue qui aime monter aux arbres et qui lui donne rendez-vous à minuit ? Voici un duo de héros que tout oppose... Un roman d'Alice Butaud qui renverse les codes habituels des contes. Sensible et irrésistible !

Éd. Gallimard jeunesse, 12 €.

BANDE DESSINÉE

NOWHERE GIRL



Magali a 11 ans. Elle qui pensait être une élève comme les autres éprouve soudainement une peur panique à l'idée d'aller au collège. Elle se réfugie alors dans l'univers parallèle des Beatles nourri de leur musique et de couleurs éclatantes. Une bande dessinée autobiographique de Magali Le Huche, sensible et drôle, en dépit de la gravité du sujet, la phobie scolaire.

Éd. Dargaud, 19,99 €.



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. La France est l'un des pays de l'OCDE où l'origine socio-économique conditionne le plus le destin scolaire.
2. La mixité scolaire fait l'objet de nombreuses résistances.
3. Certains enfants se retrouvent trop tôt dans une forme de solitude scolaire.

Faire
le choix de

la solidarité

Un élève sur cinq est **issu d'une famille relevant de la grande pauvreté**, et c'est le cas d'un élève sur deux en éducation prioritaire. Globalement atone face à cette problématique, le système éducatif continue de malmenager les enfants issus de la grande pauvreté.

Texte :
ÉMILIE GILMER

L'origine sociale et le destin scolaire intimement liés

« C'est toujours aux pauvres que l'on demande des comptes ».

Jean-Paul Delahaye, inspecteur général honoraire de l'Éducation nationale, ex-conseiller spécial de Vincent Peillon, ne décolère pas. Lui qui vient de publier un livre¹ bouleversant sur son passé d'enfant pauvre – et sur la manière dont le système scolaire malmène les enfants issus de familles précaires – l'avoue : il a « très mal vécu » les propos de Jean-Michel Blanquer sur l'utilisation de l'allocation de rentrée pour acheter des écrans plats. « Quand j'étais enfant, nous avons survécu grâce aux allocations familiales. On attendait tous les mois le facteur qui les distribuait. Quand je suis entré à l'École normale, j'ai reçu une bourse qui a bénéficié à toute ma famille : ma mère a acheté des vêtements à mes frères et sœurs et tout ce dont on avait besoin sur le plan scolaire. Mais il est resté un peu d'argent, et avec ce peu d'argent, ma mère a acheté une télé noir et blanc d'occasion. Où est le scandale ? A-t-on demandé à ceux qui ont bénéficié de la suppression de l'impôt sur la fortune ce qu'ils ont fait de l'argent que l'État leur a distribué ? »

Des humiliations quotidiennes et invisibles

À l'origine de son ouvrage, il y a le rapport « Grande pauvreté et réussite scolaire, le choix de la solidarité pour la réussite de tous » remis en 2015 à Vincent Peillon, qui agit comme un déclic. « Quand j'ai fait ce rapport, j'ai pu analyser les difficultés des familles d'aujourd'hui pour se loger, se nourrir, acheter des fournitures scolaires, explique-t-il. Et ce que cela induit d'humiliations. Car ne pas pouvoir participer à une sortie scolaire faute d'argent, c'est un souvenir qui ne s'oublie pas. » Ces « invariants » de la pauvreté, Jean-Paul Delahaye les rappelle ainsi dans son livre, qu'il décrit comme « une longue lettre à [sa] mère pour lui



« A-t-on demandé à ceux qui ont bénéficié de la suppression de l'impôt sur la fortune ce qu'ils ont fait de l'argent que l'État leur a distribué ? »

—
JEAN-PAUL DELAHAYE, INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE



70%

DES ENFANTS D'OUVRIERS obtiennent leur bac dans une filière technologique ou professionnelle, quand les trois quarts des enfants de cadres supérieurs l'obtiennent dans une filière générale.

rendre hommage et un dialogue entre l'enfant pauvre [qu'il a] été et l'inspecteur général [qu'il est] devenu. » Lui qui a toujours refusé, par ailleurs, avec force, de devenir un alibi. « Le titre de mon livre *Exception consolante* fait référence à une citation de Ferdinand Buisson². Il parlait de ces boursiers que la bourgeoisie laissait entrer au compte-goutte dans l'enseignement secondaire au 19^e siècle pour se consoler de la grande injustice qu'elle organisait par ailleurs en préservant un système particulièrement élitiste. »

Une « ségrégation » qui commence tôt

En l'espace de plusieurs décennies, la situation a bien sûr évolué. « Le système s'est démocratisé en donnant accès au secondaire à de plus en plus d'enfants issus des classes populaires, remarque l'expert. Pour autant, les inégalités persistent. Quant à savoir si les enfants issus de familles populaires ont les mêmes moyens de réussir que les autres ? La réponse est toujours non. » Pour preuve, la France est l'un des pays de l'OCDE où l'origine socio-économique conditionne le plus le destin scolaire. Pour Pierre Merle, sociologue et professeur d'université à l'INSPE de Bretagne, auteur de « Parlons école en 30 questions »³, l'une des raisons est la forte ségrégation scolaire et sociale que connaît notre pays. « Il existe une très forte concentration des

« Le minimum ordinaire demandé aux enfants pour travailler est bien souvent absent dans les familles les plus précaires. »

—
PIERRE MERLE, SOCIOLOGUE

enfants issus des classes populaires dans certains territoires, ce qui engendre des effets de pairs négatifs : le regroupement d'élèves dont le niveau socioculturel et linguistique est faible et l'absence de « locomotive » dans les classes, analyse-t-il. Par ailleurs, les rythmes d'acquisition exigés dès la grande section maternelle (très adaptés à des enfants issus des classes moyennes et favorisées), ne le sont pas pour les élèves issus des classes populaires, faute justement de compétences socioculturelles et linguistiques suffisantes. Ce qui aboutit à mettre très tôt des enfants en échec... ».

Des choix budgétaires qui en disent long

Tandis que, dans le même temps, la discrimination « négative » perdure... « Un rapport de la Cour des comptes de 2018 nous apprend que l'Éducation nationale consacre 32 M€/an à l'aide aux devoirs en éducation prioritaire (pour 1,7 millions d'élèves), soit 18€ par élève et par an, indique Jean-Paul Delahaye. En comparaison, nous consacrons 70 M€/an à l'accompagnement éducatif (les heures de travaux encadrés) des 85 000 étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles, soit 800 euros par élèves et par an. Autrement dit : 40 fois plus ! » Une ineptie pour nombre de spécialistes (« les assistés ne sont pas toujours ceux que l'on croit », remarque Jean-Paul Delahaye), dans la mesure où l'on sait à quel point les dispositifs d'aide au travail personnel constituent un levier précieux pour la réussite des enfants issus des classes populaires. Car, comme Pierre Merle le rappelle : « Le minimum ordinaire demandé aux enfants pour travailler - un bureau,

des livres, un ordinateur, une connexion Internet, et une aide éventuelle des parents, est bien souvent absent dans les familles les plus précaires... »

Des leviers pédagogiques mal (ou peu) utilisés

Autre élément déterminant : les effectifs par classe. Et là encore, pour nombre d'experts, le compte n'y est pas. « De mon point de vue, la politique de dédoublement des classe de CP et CE1 est une bonne politique, mais elle manque d'ampleur et d'ambition, décrypte Pierre Merle. En effet, ce dédoublement ne concerne que le CP et le CE1 de l'éducation prioritaire (soit 300 000 élèves), soit moins de 5 % des écoliers. Ensuite, la majorité des enfants issus des classes populaires ne sont pas scolarisés dans l'éducation prioritaire et ne bénéficient donc pas de ce dédoublement. » De même, d'autres dispositions connues, évaluées et documentées, restent insuffisamment utilisées. « On sait que la pédagogie coopérative (versus la pédagogie basée sur la compétition) est un levier intéressant », remarque Jean-Paul Delahaye. Quant à la nécessaire mixité scolaire et sociale au sein des établissements, elle continue à faire l'objet de fortes résistances. « Il faudrait une impulsion forte au niveau de l'État, qui impose une mesure d'intérêt général, souligne Pierre Merle. Tant que le vivre ensemble ne sera qu'un élément de langage, on n'en sortira pas. »

(1) Auteur de *Exception consolante, un grain de pauvre dans la machine*, éd du Labyrinthe, 2021.

(2) Le directeur de l'enseignement primaire de Jules Ferry.

(3) Éd. La Documentation Française, 2021.

459€

C'EST LE MONTANT

annuel maximum d'une bourse accordée à un collégien en France en 2021.

L'AVIS DE LA FCPE

LA FCPE, PLUS QUE JAMAIS SOLIDAIRE

« Ces deux dernières années ont été éprouvantes pour les familles et les enfants. La crise sanitaire a eu un impact conséquent aussi bien sur la scolarité des enfants que sur le budget des familles. Dans ce contexte, la FCPE a décidé de mettre en place un dispositif baptisé la FCPE solidaire. C'est un appel à dons (fcpesolidaire.fr) qui vise à financer des projets qui aident les familles en

difficulté (lire page 19). Car en effet, la lutte contre la grande pauvreté est un des engagements phare de la FCPE. Dans une société où tout va très vite et où l'individualisme prend le dessus sur le collectif, nous souhaitons ainsi montrer que la solidarité est possible à partir du moment où on l'organise. »

Carla Dugault,
coprésidente de la FCPE



EN SAVOIR PLUS :

Librairie

• *Enfances de classe, De l'inégalité parmi les enfants*, sous la direction de Bernard Lahire. Éd. Seuil, 27 €.

En donnant à voir ce qui est accessible aux uns et inaccessible aux autres, évident pour certains et impensable pour d'autres dans des domaines aussi différents que ceux du logement, de l'école, du langage, des loisirs, du sport, de l'alimentation ou de la santé, cet ouvrage met sous les yeux du lecteur l'écart entre des vies augmentées et des vies diminuées.





© I.R./olo



Aubervilliers (93)

Sur le terrain...

Face à la pauvreté, la fraternité s'or

Au lycée Le Corbusier d'Aubervilliers, où 50 % des élèves sont issus de catégories sociales défavorisées, des professeurs se mobilisent pour que la fraternité et la solidarité aident à surmonter les difficultés.

Selon l'Observatoire des inégalités, Aubervilliers compte parmi les communes de France les plus touchées par la pauvreté. Ici, 44% des habitants vivent sous le seuil de pauvreté. « Au lycée général et technologique le Corbusier, près de 50%¹ des élèves sont issus de familles de catégories sociales défavorisées et seulement 13,7% de familles de catégories sociales favorisées », remarque Catherine Robert, professeure de philosophie en poste depuis vingt ans. Une homogénéité sociale qui façonne l'identité de l'établissement. Même si, comme l'explique cette dernière, et contrairement aux idées reçues : « Un pauvre, ça ne se voit pas... Quand on est pauvre, on est humilié tout le temps, mais on ne le montre jamais. On ne voit pas les fringues usées déjà portées par les frères et sœurs. On ne sait pas que les

enfants ne mangent pas à leur faim, parce que tout bêtement, ils n'en parlent pas. »

Savoir à qui l'on s'adresse

Soucieux d'aider sans stigmatiser et de promouvoir la solidarité, des professeurs du lycée Le Corbusier – regroupés au sein de l'association L'anthropologie pour tous² – intègrent depuis plusieurs années cette problématique à leur réflexion collective. Avec un préalable à toute action : connaître la réalité sociale et culturelle des élèves. « À un prof qui se demande comment s'y prendre, je suggère de commencer par faire de la sociologie, explique Catherine Robert. Il est important de savoir, par exemple, avec quel budget vivent les familles, comment elles galèrent, ce qu'est une famille monoparentale, ce que c'est d'avoir cinq ou six enfants à la maison, la date à laquelle tombent les allocations familiales, etc. » Mais ce n'est pas tout. Catherine Robert l'affirme : une analyse de

Les élèves témoignent...

Don du sang, récoltes de vêtements et de nourriture, troc, maraudes... Les élèves du lycée Le Corbusier vivent l'entraide et la solidarité au quotidien. À l'occasion du 30^e anniversaire de l'avis de Joseph Wresinski « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », le 14 février 2016, le Conseil économique social et environnemental (CESE) a organisé une séance plénière exceptionnelle portant sur la lutte contre la pauvreté où ils ont pris la parole.

Retrouvez la vidéo sur [youtube.com/watch?v=ILhK1gxmADQ](https://www.youtube.com/watch?v=ILhK1gxmADQ)



© I.R. / olo

ganise

sa propre posture face à la pauvreté permet aussi d'y voir plus clair. « Lorsqu'on n'a jamais connu la pauvreté, quand on ne s'est jamais demandé comment on allait faire pour changer la chaudière ou acheter des chaussures aux enfants, il est plus difficile de comprendre que pour certains, l'argent est un problème au quotidien. »

Des sorties culturelles gratuites

Viennent ensuite les « mesures » concrètes pour améliorer les conditions d'apprentissage et le quotidien des élèves. « Quand on leur propose, par exemple, des sorties culturelles, on veille à ce que tout soit absolument gratuit », explique Catherine Robert. Des sorties au Louvre (gratuites). Une enquête ethnologique dans les magasins de l'avenue Montaigne et des Champs-Élysées (gratuit). Un jeu de piste au Père-Lachaise (gratuit). « Quand on y réfléchit, il est malheureusement très facile d'humili-

er un élève, parfois même sans s'en rendre compte, remarque la professeure. Dire, par exemple : « Ça va, le livre que je vous demande d'acheter ne coûte que 2€... ». Sauf que, chez certaines familles où plusieurs enfants vont arriver le soir en demandant 2 €, cette dizaine d'euros, c'est le budget alimentation de la semaine. »

Le moins de gravité possible

Autre ligne conductrice, fondamentale elle aussi : refuser la charité (celle qui appuie là où ça fait mal en rappelant au pauvre son statut de pauvre...). « L'idée est au contraire d'apprendre aux enfants à revendiquer, remarque Catherine Robert. Par exemple, en ce qui concerne l'accès à la culture, il est important qu'ils se disent : on y a droit ! ». Avec une préoccupation toujours présente en filigrane, celle d'agir avec le moins de gravité possible, de promouvoir une sorte de « fraternité joyeuse »... Exemple : on ne récolte pas les

habits pour les donner aux pauvres. On organise une boutique *fashion* où les familles viennent se servir... « Se dire au fond qu'on est tous dans le même bateau et qu'on va se serrer les coudes », note la professeure. D'ailleurs à « Le Corbusier », se montrer fraternel est un langage quotidien. « L'année dernière, on a un élève dont la maison a brûlé. Une collecte s'est organisée et les élèves ont réussi à récolter une somme incroyable, se souvient Catherine Robert. Ici, la solidarité, ça ne fait pas débat... ».

(1) Statistiques académiques de 2015.

(2) Association née au lycée Le Corbusier d'Aubervilliers, l'Anthropologie pour tous est un laboratoire d'initiation aux sciences humaines. Elle promeut les sciences de l'enquête à l'école en animant des formations en partenariat avec la Délégation académique à l'éducation artistique et culturelle (DAAC) de Créteil.

L'école doit envoyer des signes de reconnaissance

Souvent marqués par un parcours scolaire difficile, ces parents font face à différents obstacles pour **accompagner leurs enfants**. Décryptage avec le sociologue Pierre Périer¹.



Quelles sont les principales difficultés que rencontrent les parents issus des classes populaires ?

Pierre Périer : En premier lieu, on sait que la majorité d'entre eux ne possèdent pas les ressources et les compétences pour aider leur enfant dans ses apprentissages : comprendre la finalité des devoirs, intervenir quand des difficultés se présentent. Très rapidement, ils sont mis en situation d'impuissance scolaire. Le deuxième obstacle est lié au fait que ces parents ont un souvenir douloureux de l'école, souvent marqué par l'échec et la relégation scolaire. Le « face-à-face » avec les enseignants les renvoie à ce passé un peu lourd. Enfin, les parents qui connaissent la précarité (voire la pauvreté) redoutent l'image qu'ils donnent d'eux-mêmes : une apparence, un langage, des attitudes qui trahissent leur condition. Ils sont dans un rapport très asymétrique à l'école, en position de dominés face aux représentants de l'institution scolaire.

On les dit souvent démissionnaires !

P.P. : C'est faux. Nombre de recherches le montrent : ces parents disent tous l'importance de l'école et partagent l'enjeu de voir leurs enfants réussir et poursuivre le plus longtemps possible dans une voie classique. Mais d'un autre côté, ils n'ont pas les codes, le langage, les connaissances et ne se jugent pas légitimes pour intervenir dans leur scolarité.

Quel est l'impact de ces difficultés sur le parcours scolaire des enfants ?

P.P. : Les enfants peuvent très tôt se retrouver dans une forme de solitude scolaire. Ils n'ont pas l'étayage dont bénéficient d'autres enfants ; des parents accompagnants, capables de dialoguer avec les enseignants et comprenant les attendus en termes d'apprentissage. C'est d'autant plus difficile que de façon générale, un enfant a besoin que ses parents apparaissent comme légitimes aux yeux des enseignants, car cela le rapproche de l'école et renforce son investissement. Quand ce n'est pas possible, la qualité de la scolarité repose entièrement sur ses épaules.

Que peut faire l'école ?

P.P. : Elle doit prendre l'initiative d'envoyer à ces parents des signes de reconnaissance, si possible très tôt dans l'année. Cela se joue au plus près des individus, de manière individuelle, dans des échanges simples mais qui rassurent et qui permettent d'établir une relation de confiance. Car en effet, l'école est d'attendre d'avoir des mauvaises nouvelles à annoncer (concernant le comportement ou les apprentissages de l'enfant) pour entrer en contact avec ses parents. Toutefois, il est nécessaire que cette première prise de contact soit pensée à un niveau collectif et fasse l'objet d'un travail d'équipe (inscrite dans un projet d'établissement par exemple), et non pas laissée à l'initiative de tel ou tel. Cela suppose par ailleurs un accompagnement des enseignants, via la formation continue notamment, pour les aider dans cette démarche.

(1) Auteur de *École et familles populaires, sociologie d'un différend* (éd. Presses universitaires de Rennes, 2005) et de *Des parents invisibles. L'école face à la précarité familiale* (Presses universitaires de France, 2019). Pierre Périer a également publié une note en janvier 2021 pour le conseil scientifique de la FCPE, *Entre les parents et l'école : une relation paradoxale et inégalitaire*.



LA QUESTION DE LA PAUVRETÉ EST-ELLE ABORDÉE AU COURS DE LA FORMATION DES PROFESSEURS ?

« Pendant longtemps, cette question a été totalement absente de la formation initiale, remarque le sociologue Pierre Périer. La relation école-familles était d'ailleurs très peu abordée. Puis, cette question a commencé à être prise en compte il y a une vingtaine d'années. Il y a eu une prise de conscience du côté des enseignants et des instituts de formation – même s'il existe des disparités selon les régions – de l'importance d'associer les parents aux enjeux qui concernent leurs enfants, notamment les parents issus de milieu populaire. Toutefois, la formation initiale ne peut pas tout. Il est important que la formation continue apporte aussi des réponses pour accompagner les enseignants. »

LA « SÉGRÉGATION SCOLAIRE ET SOCIALE » EST-ELLE SIMILAIRE CHEZ NOS VOISINS EUROPÉENS ?

« Même s'il s'agit de comparaisons difficiles à établir, on observe qu'elle est soit moins présente, soit que les conditions d'apprentissage y sont plus favorables pour les élèves des classes populaires, remarque le sociologue Pierre Merle. Prenons l'exemple des Pays-Bas, où il existe une ségrégation scolaire et sociale très élevée. En compensation, le pouvoir a mis en place une politique de division des classes, avec des petits effectifs, qui est plus forte qu'en France. Autrement dit : non la ségrégation scolaire et sociale n'est pas forcément plus élevée en France. En revanche, elle a des conséquences plus fortes car les conditions de scolarisation y sont plus défavorables aux enfants d'origine populaire. »



© Xavier Cantat

La FCPE mobilisée pour aider les familles précaires

1. Vacances reposantes à la mer

Durant les deux derniers étés, la FCPE a organisé et pris en charge une journée à la mer pour des familles qui n'ont pas la possibilité de partir en vacances. Une occasion pour ces familles de « souffler » après un confinement difficile, et pour beaucoup d'enfants, de découvrir la mer pour la première fois.

2. Les familles à l'opéra

La FCPE défend depuis toujours l'accès à la culture pour tous. En atteste cette opération qui a eu lieu au mois de septembre, à Lille puis à Montpellier (lire page 32). L'idée était de proposer à des familles précaires de découvrir un lieu de culture dans lequel elles n'ont pas l'habitude d'aller, faute de moyens. 2500 parents et enfants ont ainsi vécu un moment d'émotion intense.

3. Le répit familial

Deux familles qui vivent dans des conditions particulièrement précaires se sont vu proposer un séjour d'une

semaine dans un centre de vacances, dans la Drôme. L'occasion de se ressourcer dans un environnement serein et vert.

4. Les collectes alimentaires

Pour répondre aux difficultés des familles précaires pendant le confinement, la FCPE a imaginé une opération de solidarité à la hauteur de la situation : une collecte nationale mise en œuvre, sur la base du volontariat, par les conseils départementaux. L'objectif : organiser une collecte dans les différents établissements du secteur afin de récupérer des produits alimentaires et de première nécessité.

5. Le cartable connecté

La FCPE est partenaire de l'association le Collectif Mon cartable connecté, qui permet aux enfants hospitalisés de suivre leur cours (du CP à la terminale) en direct sur une tablette depuis leur chambre. Le moyen de rester en lien avec leur classe et leurs copains.



Pour continuer nos actions,
nous comptons sur vous !
fcpesolidaire.fr



Repérer et guider les 16-18 ans livrés à eux-mêmes

Entrée en vigueur à la rentrée de septembre 2020, l'obligation de formation jusqu'à 18 ans complète l'instruction obligatoire jusqu'à 16 ans.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

95 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme, selon la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP, 2020). Ils étaient entre 135 000 et 140 000 en 2012. La baisse est significative, mais le chiffre encore trop important a incité les pouvoirs publics à instaurer l'obligation de formation dans la loi de 2019 « pour une École de la confiance ». Elle permet aux jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni en études, ni en formation, ni en emploi, de se former jusqu'à 18 ans. Combien sont-ils concernés ? Selon le gouvernement, ils seraient 90 000 mineurs de 16 à 18 ans. Depuis septembre 2020, 86 000 d'entre eux sont « accompagnés » (20 000) ou entrés « en solution » (66 000). Les 4 000 mineurs non suivis sont soit restés injoignables, soit en cours de réflexion ou encore exemptés de l'obligation de formation pour raisons de santé. Concrètement, une plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs scolaires permet aux missions locales et aux centres d'information et d'orientation (CIO) d'identifier les jeunes sortis de l'école et absents des autres filières. « Notre rôle est de les contacter pour connaître leur situation, expliquer

Sylvie Schaffer, responsable qualité et obligation de formation à la mission locale Alsace Nord. Souvent, les parents et les jeunes sont surpris par cette prise de contact, car ils n'ont fait aucune démarche. Les parents peuvent aussi venir par eux-mêmes. Plus vite, ils réagissent, mieux c'est pour le jeune. »

De nombreuses solutions

Apprentissage, écoles de la 2^e chance, service national universel, service civique, garantie jeune, structures de retour à l'école... Des solutions, nombreuses, existent. Encore faut-il les connaître. Et quand c'est le cas, c'est vertigineux ! Comment savoir celle qui conviendra le mieux à son enfant en situation d'échec à l'école ? « D'où l'importance de consulter un acteur de l'insertion qui, d'une part, maîtrise l'offre de formation et qui, d'autre part, accompagnera le jeune pour construire son parcours et trouver sa solution, insiste Sylvie Schaffer. Le suivi peut se faire sans les parents, si ces derniers l'autorisent ». Elle insiste pour que ces derniers l'encouragent. « Si le jeune entend tout le temps qu'il n'est pas capable, il va rester dans cette posture. » Elle rassure aussi. « Certes, la scolarité est vécue comme

?

3 QUESTIONS À SE POSER

- 1. Quel numéro appeler ?**
0 800 122 500. Ce numéro vert gratuit est ouvert du lundi au vendredi et permet d'échanger avec un professionnel, d'être orienté et de prendre rendez-vous avec un interlocuteur de sa région.
- 2. Quel site explorer ?**
Le site nouvelles-chances.gouv.fr décrit toutes les solutions et accompagnements proposés par l'Éducation nationale, le réseau des missions locales et leurs partenaires.
- 3. Vers quel interlocuteur se tourner ?**
« S'informer près de chez soi », le moteur de recherche du site Nouvelles chances recense les coordonnées des missions locales, des CIO (centres d'information et d'orientation), des MLDS (missions de lutte contre le décrochage scolaire)... les plus proches de son domicile.

un échec, mais tout est rattrapable. 16 ans, c'est très jeune. Il va mûrir. Son avenir est loin d'être fichu. » Dans un premier temps, le conseiller identifie les besoins et la motivation du jeune, ainsi que les freins qu'il va falloir lever, puis il fixe des étapes progressives afin d'atteindre son objectif final. « Ce diagnostic est nécessaire, assure Sylvie Schaffer. Une fois que ce dernier est défini, on sait que le jeune va s'engager. Et si ça ne marche pas, ce n'est pas grave. On rebondit. Le jeune a le droit de se tromper. », conclut Sylvie Schaffer.

En savoir plus

Pour les jeunes majeurs

- Et après 18 ans ? La plateforme « 1jeunesolution.gouv.fr » liste les solutions pour préparer l'avenir des jeunes de moins de 30 ans.

En pratique

Handicap

Le rôle crucial des accompagnants à l'école



Présents dans les classes, les AESH épaulent les enfants en situation de handicap dans les apprentissages. Une fonction souvent méconnue et malmenée.

Texte : MARIANNE PEYRI

On les appelait auparavant les AVS (auxiliaires de vie scolaire), transformés en 2014 en AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap). Derrière ces sigles, ce sont plus de 125 000 personnes, en très grande majorité des femmes, qui accompagnent enfants et jeunes aux handicaps variés, des autistes, non-voyants, trisomiques, jeunes souffrant de troubles du comportement, dys... En classe, à leurs côtés, ils ont pour mission de les soutenir dans leurs apprentissages et de favoriser leur autonomie. Ils reformulent par exemple les consignes, relisent un texte, écrivent les devoirs, traduisent en braille, les aident à faire leur cartable... Sur un plan plus matériel, pour ceux souffrant d'un handicap moteur, les AESH assurent leur déplacement dans l'école, aux toilettes ou veillent à leur sécurité pendant les récréations. Tout un travail est aussi mené pour que ces jeunes s'ouvrent aux autres, s'intègrent aux jeux collectifs ou apprennent à mieux canaliser leurs émotions. En bref, leurs missions requièrent à la fois patience, pédagogie, sang-froid et capa-

cités d'adaptation au handicap de chacun de ces élèves. Alors qu'en 2021, on compte près de 400 000 enfants en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire, leur présence s'avère cruciale tant pour les jeunes, les familles que les enseignants.

Beaucoup d'enfants privés d'AESH

Pour autant, si leur travail est de plus en plus reconnu et qu'ils sont désormais employés par l'Éducation nationale, les AESH dénoncent une dégradation des conditions d'accueil des enfants. De fait, depuis le milieu des années 2000, avec la volonté de rendre l'école plus inclusive, le nombre d'enfants en situation de handicap a plus que triplé. Si le recrutement des AESH a bel et bien augmenté, il est loin de couvrir tous les besoins. Beaucoup d'enfants ne bénéficient toujours pas de cet accompagnement.

Mobilisés sur cette question, des comités locaux FCPE ont engagé des procédures de référé-liberté au nom d'une rupture d'égalité. En outre, le nombre d'heures par enfant a été réduit. Les AESH se retrouvent désor-

UN VÉRITABLE STATUT

L'Éducation nationale témoigne de sa difficulté à recruter des AESH. De fait, si le salaire des AESH a été récemment revalorisé, il reste encore en deçà du Smic horaire. Travaillant durant le temps d'école, soit 24 heures par semaine, ces accompagnants touchent en moyenne 800€ par mois et nombre d'entre eux doivent exercer un autre emploi. Les AESH pointent également le manque de formation. Beaucoup n'en ont pas bénéficié ou seulement des mois après avoir pris leur poste et à leurs frais. Enfin, ils réclament un véritable statut de fonctionnaire et la sécurité de l'emploi. Aujourd'hui, après avoir réalisé deux CDD de 3 ans, les AESH peuvent prétendre à un CDI, mais tout en restant licenciables s'ils refusent certaines affectations. Via la création en juin 2020 d'un comité national et l'organisation de manifestations, notamment ce 19 octobre dernier, ils espèrent désormais faire entendre leurs revendications.

mais à prendre en charge en moyenne quatre enfants – sinon plus pour certains –, ce qui impacte la qualité du suivi des élèves et accroît la difficulté d'établir une relation de confiance, pourtant essentielle pour ces enfants souvent en difficulté scolaire. Enfin, avec la création, il y a deux ans, de PIAL (pôles inclusifs d'accompagnement localisés), ces accompagnants peuvent être affectés sur plusieurs écoles et doivent multiplier les déplacements. Autant de mesures de mutualisation, qui pour eux, riment surtout avec déshumanisation.

— Avec l'aide du **Comité national de liaison AESH.**

En pratique



Amitiés enfantines Loin des yeux, loin du cœur...

Lors de la composition des classes, il peut être décidé volontairement **de séparer deux bons amis**. Dans quels cas, cela s'avère-t-il préjudiciable ou bénéfique pour ces enfants ?

Texte : MARIANNE PEYRI

De multiples critères entrent en compte dans la composition des classes : niveau, mixité, choix des options..., mais il arrive parfois, que les équipes pédagogiques choisissent de séparer délibérément deux enfants ou adolescents partageant une forte amitié. Très complices, certains amis peuvent, en effet, succomber aux bavardages, fous rires ou, très turbulents, s'entraîner l'un l'autre à faire des bêtises et perturber le cours.

Autre cas : certains enfants, un peu en retrait, peuvent vivre des amitiés très fusionnelles. La décision est parfois prise de les séparer pour les inciter à s'ouvrir vers les autres, affirmer leur propre personnalité, vaincre leur timidité. Il peut y avoir entre deux amis une forme de compétition qui peut être nuisible pour celui qui réussit moins bien, si l'un domine et que l'autre est plus suiveur, moins autonome. Pour Laurent Chazelas, président de l'Apfen, l'Association française des psychologues de l'Éducation nationale, « la décision de séparation est surtout prise si cette relation d'amitié tombe dans une forme d'excès qui peut nuire, pour ces enfants, à leurs capacités d'écoute,

d'attention, d'apprentissage et d'autonomie ».

Un vécu plus douloureux à l'adolescence

Chez les enfants, cette séparation peut cependant être mal vécue, source de déception ou de sentiment d'injustice. « Les plus jeunes, en primaire, arrivent assez facilement à passer au-delà, rassure Laurent Chazelas. En revanche, l'adolescence est une période où les amis, le besoin d'appartenir et de s'identifier à un groupe sont vraiment très importants. La séparation peut être vécue douloureusement et entraîner parfois de la phobie scolaire », pointe le psychologue qui recommande de ne pas hésiter à en informer le conseiller principal d'éducation et le psychologue de l'Éducation nationale et d'engager le dialogue pour donner des éléments de compréhension du jeune que l'école n'avait pas forcément. « En primaire, on peut aussi aller interroger l'école pour comprendre les raisons de cette séparation, les expliquer ainsi aux enfants pour qu'ils aient des éléments factuels et leur éviter ainsi de tomber dans des raisons imaginées, souvent dépréciatives ou culpabilisantes. »



AVIS D'EXPERT



PASCAL MALLET,
professeur de psychologie
du développement à l'université
Paris-Nanterre

« Il ne faut pas sous-estimer l'importance de l'amitié et ce, dès le plus jeune âge. Avoir une relation solide, de confiance et de compréhension réciproques, de souvenirs partagés est source de richesses. Il a été aussi démontré que l'amitié favorise les apprentissages.

Dès la crèche, ils ont de meilleures performances sociocognitives lorsqu'ils arrivent, grâce à une forte connivence avec un autre enfant, à partager par exemple des jeux d'imagination. Lorsqu'ils sont plus grands, s'ils retrouvent des amis connus lors du passage au collège ou au lycée, ils se sentent plus en sécurité, moins dans la crainte du jugement des autres, plus à même de travailler en équipe et à l'aise pour les apprentissages. Il est donc important de préserver ces amitiés.

Lors d'une décision de séparation, là où il me paraît important d'être vigilant, c'est dans le cas de deux enfants plutôt en « retrait social anxieux », c'est-à-dire qui aiment participer aux activités du groupe mais ont du mal du fait de leur émotivité. Le fait de pouvoir garder cet ami est crucial pour compenser leur anxiété et même les aider à aller vers les autres. Séparer deux enfants à l'amitié perçue comme fusionnelle me paraît peu judicieux au prétexte qu'ils doivent s'ouvrir vers les autres.

En pratique



Lien utile

Album jeunesse

• *Mon ami*, Astrid Desbordes, éd. Albin Michel jeunesse, 2018.



Le difficile équilibre entre autorité et respect des élèves

« Au début de chaque cours, je retire mon manteau et attend devant ma place ». Dès la rentrée, dans les cahiers des collégiens, figurent de nombreuses injonctions. Ces règles souvent strictes garantissent-elles un climat scolaire apaisé ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

À peine sont-ils rentrés en 6^e que, déjà, leurs sacs à dos croulent sous le poids symbolique des nombreuses règles à ingurgiter et à respecter. Le règlement intérieur¹ de l'établissement d'un côté, et de l'autre, les règles de classe aussi nombreuses que sont les professeurs... « Toutes ces règles peuvent paraître un petit peu écrasantes, admet Jacqueline Triguél professeure de français, syndicaliste à Sud éducation en collège et autrice. Mais elles s'expliquent. Soit elles proviennent du vécu des professeurs lorsqu'ils étaient élèves. Soit elles sont issues des formations institutionnelles sur l'autorité que suivent les professeurs lorsqu'ils débutent. »

Leur principal objectif est de poser un cadre sécurisant afin de permettre aux élèves et à leur professeur de rentrer sereinement dans les apprentissages. Mais entre le cadre trop strict et le cadre trop laxiste, l'équilibre est difficile à trouver. Et fragile. « Mais rien n'empêche de questionner régulièrement les règles si le cadre

sécurisé est maintenu », remarque la professeure qui participe au collectif Question de classe(s).

Les droits des élèves peu mis en avant

Reste que dans les faits, ces règles penchent souvent du côté restrictif. « C'est vrai que le règlement intérieur de mon établissement qui s'appuie sur le code de l'éducation liste surtout les devoirs des élèves », constate Jacqueline Triguél. « Ne pas », « Il faut », « il est interdit de... » « Mais beaucoup d'enseignants ont pris conscience de l'effet négatif qu'instaure une telle liste, rassure la professeure de français. Dans la classe, ils énoncent les mêmes devoirs, tout en mettant en avant les droits des élèves. Par exemple : j'ai le droit d'être respecté et donc le devoir de respecter les autres. »

Au-delà d'une formulation plus positive, comment s'assurer que les élèves comprennent et s'approprient ces règles de vie de classe ? Jacqueline Triguél observe trois types de démarche pédago-



LE DÉCRET N°2016-1631 du 29 novembre 2016 et la circulaire n°2016-190 du 7 décembre 2016 instituent les conseils de vie collégienne.

En pratique



ILS ONT DIT

gique. La première consiste à consacrer toute une séquence à la découverte du collège et à son fonctionnement. « C'est intéressant car les élèves questionnent les règles de classe et de l'établissement en découvrant leur collège. L'interdiction de courir dans les couloirs est tout de suite comprise car c'est impossible compte tenu du nombre de personnes qui y circule. »

Une deuxième démarche consiste à coconstruire les règles de classe avec les élèves. « Je n'adhère pas entièrement à cette méthode car les règles aboutissent trop souvent à quelque chose de très convenu », constate la professeure qui participe au groupe Freinet second degré d'Ile-de-France. Pour éviter cet écueil, il faut au préalable apprendre aux élèves à prendre la parole et à donner librement leur avis. Procéder à un vote, rechercher un consensus, mettre en place des conseils d'élèves²... « La démocratie en classe, ça se vit et ça se pratique, affirme Jacqueline Triguel qui rappelle que son rôle est d'accompagner les élèves à devenir des adultes émancipés. Ça ne s'apprend pas par des discours. »

Une troisième méthode d'enseignement consiste à ne pas énoncer les règles dès le premier jour, mais à chaque fois qu'un nœud se présente en classe... pour le dénouer. « C'est en situation et parce qu'elle naît d'un besoin que la règle a du sens », observe Jacqueline Triguel. Plus la règle est comprise et acceptée, plus le climat est apaisé et plus la confiance s'installe durablement dans la classe.

La liberté d'exprimer leurs envies

Et en dehors de la classe ? « Le fait d'introduire des règles partagées et respectées dans un collège ou dans un lycée offre un champ de liberté, c'est le principe même d'une démocratie », assure Isabelle Martin, proviseure de la cité scolaire Lazare de Schwendi.

En 2012, elle a mis en place le conseil de vie collégienne dans le collège René-Cassin de Cernay dans le Haut-Rhin. « À l'époque, il s'agissait d'une expérimentation. Mon idée était de considérer les collégiens comme des citoyens et de reconsidérer le fonctionnement vertical de l'établissement. Le principe du conseil était de laisser parler les élèves de leurs besoins et de leurs envies qui relèveraient de la citoyenneté. En tant qu'adultes, notre rôle était de les écouter, de suggérer éventuellement des idées, mais de partir uniquement de leurs demandes, de les accompagner pour mettre leurs idées en pratique et de leur donner des responsabilités. Nous étions juste des facilitateurs », relate avec enthousiasme la proviseure. Les professeurs,

de leur côté, ont progressivement joué le jeu et ont de plus en plus adhéré au « faire autorité avec des élèves citoyens », se souvient-elle.

Cette instance démocratique, au sein de laquelle élèves et adultes dialoguent et coopèrent dans le but d'améliorer les conditions de vie et de travail au collège, s'est depuis généralisée. Composé de représentants des élèves, d'au moins deux représentants des personnels dont un personnel enseignant et d'au moins un représentant des parents d'élèves, le conseil formule des propositions sur l'organisation de la scolarité et du temps scolaire, l'élaboration du projet d'établissement et du règlement intérieur, les équipements, la restauration... Il travaille aussi sur les actions ayant pour objet d'améliorer le bien-être des élèves et le climat scolaire et de promouvoir les pratiques participatives. « Mais ça ne fonctionne que si l'on écoute les élèves. Surtout pas d'artificialité, prévient Isabelle Martin. Les préoccupations doivent être communes et réelles. »

(1) Le règlement intérieur est préparé par la direction du collège ou du lycée, en concertation avec les représentants des personnels, des élèves et des parents d'élèves de l'établissement. Il est examiné et voté par le conseil d'administration. Il est ensuite contrôlé par le recteur d'académie.

(2) Instance de concertation et de décision qui réunit régulièrement tous les élèves d'une classe et leur enseignant pour traiter démocratiquement des questions et des problèmes rencontrés dans le cadre scolaire, et pour élaborer des projets pédagogiques et éducatifs.

“Mon idée était de considérer les collégiens comme des citoyens et de reconsidérer le fonctionnement vertical de l'établissement.”

—
ISABELLE MARTIN,
ex-principale du collège René-Cassin de Cernay (Haut-Rhin)



« POUR DEVENIR DE JEUNES CITOYENS, des élèves doivent apprendre les principes de la vie démocratique et acquérir des compétences civiques grâce aux enseignements dispensés et par la participation aux instances représentatives et/ou à la vie associative des écoles et des établissements. »

Loi n°2013-595
du 8 juillet 2013

En pratique



Pour aller plus loin

Librairie *Étincelles pédagogiques, paroles d'élèves, pratiques de profs,* Jacqueline Triguel, éditions Libertalia, 278 pages, 10 €.

Décryptage

Mon cartable, mon fardeau !

Le poids des cartables devrait être un combat terminé depuis longtemps, car **les solutions existent.**

Illustration : DAVID LORY

SARAH, 11 ans, élève de 6^e

Aujourd'hui, jeudi, Sarah a 6h de cours : anglais, maths, SVT, techno, français, arts plastiques.

Sarah pèse **35 kg.**

Son sac ne devrait pas dépasser **3,5 kg.**

Poids de son sac à dos **8,5 kg !**

Équivalence **6** bouteilles d'eau



500 g pour la trousse et l'agenda



300 g pour le sac vide

3,5 kg pour les cahiers et classeurs



4,2 kg pour les manuels scolaires



Texte de référence : Circulaire 2008-002 du 11 janvier 2008.

❌ CE QU'IL NE FAUT PAS FAIRE



✅ LE SAC IDÉAL



✅ CE QU'IL FAUT FAIRE

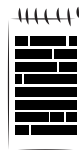
Des casiers à disposition des élèves.



Des vidéoprojecteurs dans les salles de cours.



Des emplois du temps réfléchis de manière à ne pas imposer un trop grand nombre de matières dans la journée.



Demander aux enseignants de former des binômes d'élèves avec un manuel pour deux.



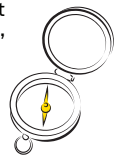
Prévoir un double jeu de manuels scolaires dans les classes.



Faire voter une liste de fournitures scolaires en conseil d'administration.



Repenser les déplacements dans les établissements. Les élèves resteraient dans une même salle, aux professeurs de se déplacer.



L'AVIS DE LA FCPE

À chaque rentrée, tout le monde pousse des cris d'orfraie. Puis, tout le monde semble s'accommoder de voir partir tous les matins son enfant, avec le dos courbé, supportant un sac à dos pesant une tonne ! Sauf la FCPE, **soucieuse de la santé des élèves**, qui multiplie année après année de nombreuses pesées des cartables. Le constat est toujours le même : la charge dépasse la plupart du temps plus de 20% du poids de l'élève au lieu des 10% préconisés. Avec à la clé, des conséquences qui ne sont pas anodines : déformation du squelette,

déséquilibre dans la marche, scoliose, lombalgie... De nombreuses solutions existent pour alléger les sacs. Mais, selon les établissements, les bonnes pratiques ne sont pas mises en œuvre. Rares sont les endroits par exemple où l'achat d'un double jeu de manuels permet aux élèves de ne pas apporter leurs livres en cours. Pour contraindre les collectivités à s'attaquer au problème, **la FCPE réclame donc une loi.** Objectif : aboutir à un code protecteur pour les enfants et les adolescents, au même titre que le code du travail pour les salariés.

Regards croisés

La transformation libérale de l'école publique se poursuit

Début septembre, Emmanuel Macron a annoncé qu'il souhaitait qu'à la rentrée 2022, dans 50 écoles à Marseille, des directeurs d'école puissent choisir leurs enseignants. Un nouvel avatar pour laisser s'amplifier les disparités locales... !

Propos recueillis par PAULINE BANDELIER



CÉCILE ROAUX
Sociologue de l'éducation

Rattachée au laboratoire Cerlis de l'université de Paris, elle vient de publier un ouvrage sur la direction d'école.

“ En Suède, la municipalisation de l'école avec le recrutement d'enseignants sur des projets locaux a entraîné un effondrement de la qualité du système éducatif. ”

CÉCILE ROAUX

Pourquoi envisager le recrutement des enseignants par le chef d'établissement ?

Cécile Roaux : Si l'acception ordinaire du mot « directeur » prête à celui-ci un vrai pouvoir pour diriger l'école dont il est seul responsable, dans la réalité, ce dernier est avant tout un enseignant, un pair parmi les pairs, qui ne bénéficie d'aucune légitimité, puisque sans statut ni leviers pour fédérer un réel collectif de professionnels. Envisager un recrutement des enseignants par le directeur d'école en fonction d'un projet qu'il devra mettre en œuvre peut être considéré comme une vraie tentative pour exercer réellement cette responsabilité qui lui est confiée. Mais est-ce que cela serait la garantie d'un réel collectif de travail versus un collectif affinitaire ? Coopérer n'est pas spontané, surtout dans une organisation où le travail enseignant est avant tout individuel.

Clément Poulet : Le président indique que les directeurs pourront recruter eux-mêmes leurs équipes pédagogiques sur des projets innovants, auxquels seront associés des acteurs extra-scolaires. On ne connaît pas encore les contours exacts du projet, mais le directeur disposera d'une large autonomie pour adapter les horaires et les rythmes scolaires. En donnant à ce dernier une fonction de chef d'entreprise, cette annonce représente un basculement vers la privatisation, et une remise en cause du caractère républicain de l'école qui est censée garantir un même enseignement à tous les élèves.

Comment expliquer la levée de boucliers de certains professeurs et directeurs d'école ?

C. R. : Le processus de mise en œuvre du recrutement des équipes enseignantes n'ayant pas été explicité par Emmanuel Macron, on peut comprendre que les directeurs se montrent circonspects sachant qu'ils ne bénéficient actuellement d'aucun statut, ni formation pour travailler à la mise en œuvre d'un collectif. Prôner le « management » à des acteurs qui ne bénéficient pas de réelles marges de manœuvre, peut les mettre dans des situations difficiles et provoquer de réelles souffrances. D'autre part, dans une organisation telle que l'Éducation nationale où il n'y a pas de gestion des ressources humaines, mais une gestion de personnels couverts par « un statut » à partir d'un ensemble de

règles générales et impersonnelles, on peut comprendre que la gestion par un pair puisse susciter une levée de boucliers de la part des enseignants. Il y a donc derrière ce refus aussi une crise de sens tant pour les enseignants que pour les directeurs, à qui l'on délègue presque uniquement des tâches dont personne ne veut (travail administratif, élèves « difficiles », accueil de parents jugés trop souvent envahissants ou dangereux).

C.P. : La logique de contractualisation des moyens induite par cette proposition est inacceptable. Elle s'inscrit dans un glissement général des services publics, notamment de la recherche qui a vu fondre ses financements récurrents au profit de financements sur projets. C'est pourquoi nous nous félicitons de la quasi-unanimité syndicale contre ce projet, et de la prise de position des 40 écoles de Marseille qui ont appelé à refuser l'expérimentation Blanquer-Macron. Marseille est utilisée comme laboratoire, peut-être dans une logique politique à l'approche des élections, mais l'essai a vocation à être généralisé.

Cette mise en concurrence des écoles ne risque-t-elle pas d'en défavoriser certaines ?

C.R. : De nombreuses recherches au niveau du collège ont effectivement montré qu'un accroissement d'autonomie au niveau des établissements, loin de gommer les inégalités, ne ferait au contraire que les entretenir dans certains cas, voir les accentuer en favorisant la concurrence et la hiérarchisation entre établissements. La coordination nécessaire pour la mise en place d'un tel projet n'est pas donnée a priori, et constitue un problème d'interdépendance collective, à résoudre entre des acteurs, de plus en plus nombreux pouvant présenter une divergence d'intérêts et de valeurs. Examiner sans œillères idéologiques ce qui pourrait renforcer le travail collectif est une nécessité. Mais une nécessité qui en révèle d'autres : outre bien sûr une vraie formation commune à ce travail en équipe, on peut par exemple noter l'importance d'une relation apaisée aux parents et à l'environnement, mais aussi dans la relation aux élus locaux et aux autres corps de métiers (animateurs, travailleurs sociaux et dans les écoles, personnels de service). Cela nécessite comme préalable à l'action un réel investissement dans la connaissance de la réalité du fonctionnement d'une école et plus largement du système afin d'identifier le réel problème et non un affrontement largement idéologique, du coup insoluble entre les tenants ou les adversaires d'un statut hiérarchique.

C. P. : Oui, on a pu constater cela il y a une dizaine d'années avec le dispositif ÉCLAIR¹, qui s'est terminé par un constat d'échec. Aujourd'hui se mettent en place un certain nombre d'outils d'évaluation des systèmes éducatifs qui sont tous orientés vers la même logique : évaluer les établissements et les personnels non plus en fonction de l'accès à des programmes



CLÉMENT POULLET
Enseignant

Il est secrétaire général de la FNEC-FP FO, fédération nationale de l'enseignement de la culture et de la formation professionnelle, Force ouvrière.

nationaux mais en fonction de projets locaux, et donc de l'adaptation et de la soumission au projet éducatif de territoire. Ce n'est pas nouveau, car il y a toujours eu la volonté de soumettre l'école aux politiques locales et aux lobbys d'entreprise, qui veulent mettre la main sur le système éducatif pour tailler des programmes répondant aux besoins du patronat local. Une situation qui creuse les inégalités. À l'inverse, pour faire en sorte que chaque élève ait accès à un enseignement de qualité, il faut que le ministère arrête sa politique de suppression de postes et investisse des moyens supplémentaires.

D'autres pays européens ont-ils adopté des projets similaires et avec quels résultats ?

C. P. : Oui, en Suède la municipalisation de l'école avec le recrutement d'enseignants sur des projets locaux a entraîné un effondrement de la qualité du système éducatif et crée des inégalités territoriales énormes. Ces projets locaux ont amené à différencier les quartiers populaires, où l'on a considéré que les élèves défavorisés n'avaient pas besoin de suivre le socle commun.

C. R. : On peut toujours retrouver des points communs dans telle ou telle expérience menée ailleurs mais la recherche comparative internationale reste trop peu développée sur ce point précis.

(1) Les réseaux ÉCLAIR (écoles, collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite) ont été créés à la rentrée 2011, puis supprimés en 2015. Le programme ÉCLAIR a notamment promu le recrutement sur profil des personnels.



Cette annonce représente un basculement vers la privatisation, et une remise en cause du caractère républicain de l'école."

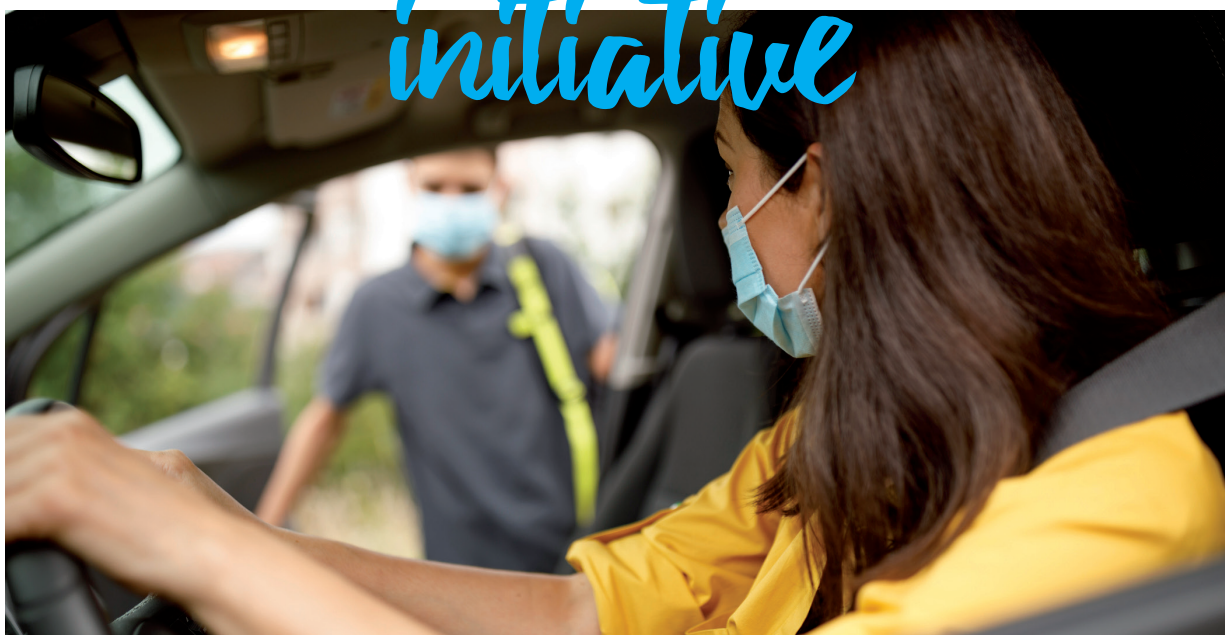
CLÉMENT POULLET



EN SAVOIR PLUS :

À lire

- *La direction d'école à l'heure du management. Une sociologie du pouvoir*, éd. PUF, 2021.
- *École : les pièges de la concurrence. Comprendre le déclin de l'école française*, Sylvain Broccolichi, Choukri Ben Ayed et Danièle Trancart (dir.), La Découverte, 2010.



Et si le covoiturage était la solution...

En Lozère, département rural mal desservi par les transports scolaires, des parents d'élèves FCPE lancent une application de covoiturage, pariant sur la solidarité entre habitants.

Texte : MARIANNE PEYRI

La Lozère, département le moins peuplé de France, ses hameaux isolés au cœur des Cévennes et de l'Aubrac, ses routes sinueuses qui surplombent les gorges du Tarn où chaque distance se mesure en temps et non en kilomètres... Autant dire un vrai casse-tête pour assurer les ramassages scolaires. Si, pour les élèves du primaire, les communes ont su s'organiser, pour les collégiens et lycéens, se rendre dans leur établissement scolaire relève souvent du parcours du combattant. « Des ramassages sont organisés, mais avec seulement deux liaisons par jour, une très tôt le matin et une le soir. Les lycéens doivent se lever à 6h30 pour attraper un premier bus, puis une correspondance. Ils sont ensuite bloqués toute la journée au lycée même s'ils n'ont pas classe l'après-midi », énonce Christel Fillaudeau, présidente de la FCPE Lozère et coordinatrice régionale. Encore plus problématiques, certaines zones géographiques ne sont pas du tout desservies. Bien qu'ils n'habitent parfois qu'à 20 km des deux lycées publics du département ou d'un collège, certains parents n'ont pas d'autres choix que de placer leurs enfants en internat, « ce qui impacte la vie familiale et se traduit par un

surcoût. Sans compter, hors temps scolaire, la difficulté pour ces jeunes de se rendre en ville pour aller au cinéma, en bibliothèque... Ils sont enclavés chez eux, et bien souvent, devant des écrans », déplore cette mère d'élève qui a fini, faute de solutions, par déménager près d'une ville et a fait de ces questions de mobilité son cheval de bataille.

Un outil facile, peu coûteux et créateur de liens sociaux

De fait, en 2020, au sein du comité FCPE de Lozère, le projet d'une solution alternative s'est imposé : tabler sur le covoiturage, l'entraide entre parents et habitants via la création d'une application dédiée. Avec l'aide de Bastien, étudiant en BTS commerce, et employé en service civique au sein de la FCPE, un diagnostic est dressé et un budget est défini de 15000€ tant pour la création que la mise en œuvre de l'application. « Notre premier travail a été aussi de savoir si une assurance aurait été nécessaire pour les conducteurs, ce qui finalement n'était pas le cas. Nous voulions également nous inscrire dans une démarche d'économie sociale et solidaire et nous avons opté pour la gratuité de ce service », décrit Christel Fillaudeau. Outre l'organisation de cagnottes en ligne,

le comité se mobilise dès lors, s'appuyant sur des dispositifs d'aides au développement en milieu rural, pour solliciter Région, Département, Communautés de communes du secteur... Crise sanitaire et élections obligent, le projet se trouve freiné dans sa lancée, mais les discussions ont repris cette rentrée avec ces partenaires. « Ils ont conscience que c'est une solution intéressante, un outil réactif, facile –notamment depuis que le département est fibré –, et moins coûteux que la création de nouvelles lignes de bus. De fait, certains trajets ne justifient pas la mise en place d'un bus entier juste pour cinq personnes », souligne la présidente du comité, qui, dans l'idéal, a l'espoir que les collectivités territoriales prennent en main la gestion de cette application et qu'elle puisse être mutualisée avec d'autres départements ruraux. « Outre son côté pratique, le covoiturage peut par ailleurs être créateur de liens sociaux, de solidarité à long terme, il peut remettre de la vie dans les villages », ajoute cette militante qui a justement fait le choix, il y a quelques années, de quitter Paris pour trouver, a priori, une vie rurale plus sereine.



EN SAVOIR PLUS :

En ligne facebook.com/FCPE48

Nos actions

La FCPE Solidaire a offert une sortie à l'opéra à des milliers de familles, le 18 septembre à Lille, et le 25 septembre à Montpellier. Deux représentations magiques, sous le label « L'opéra ne manque pas d'airs ».



© Xavier Cantat

NATIONAL

Une découverte magique de l'opéra !

Lille, samedi 18 septembre, 16h30. Devant la salle de spectacle du Nouveau Siècle, la file d'attente s'allonge. Des centaines de personnes se pressent devant la porte : on peut y voir des enfants, accompagnés d'adultes plus ou moins jeunes. Des familles qui se rendent... à l'opéra. Surprenant, car ce genre de spectacle accueille rarement un public aussi jeune. Mais c'est le pari qu'a fait la FCPE : organiser gratuitement un opéra sur mesure pour sensibiliser des publics différents. Si l'opéra est d'ordinaire réservé aux connaisseurs, il s'agissait de permettre,

entre autres, à celles et ceux qui n'ont ni les moyens ni l'habitude d'aller à l'opéra, de découvrir cet art si populaire autrefois. Au programme, les tubes des airs d'opéra : « L'amour est un oiseau rebelle » du *Carmen* de Bizet, « L'air de Rosine » du *Barbier de Séville* de Rossini ou encore des extraits de *West Side Story* de Bernstein. Ces musiques que l'on entend au détour d'une publicité, d'un programme télé, que l'on fredonne même parfois sans vraiment les connaître, sont des « points d'entrée » pour « accrocher » un public néophyte dans un monde culturel méconnu. Le chef d'orchestre,

Pierre-Yves Gronier (lire notre portrait page 34), commence par une petite master class, où il explique aux 1500 spectateurs présents dans la salle comment est construit un opéra, quels morceaux ils vont écouter.

Rendre accessible l'inaccessible

« Moi, je n'avais pas vraiment envie de venir, mais comme on passait la journée à Lille, on faisait les magasins et on allait au restaurant, je suis venue », explique Mayleen, 14 ans. L'adolescente a même prévu de sortir à mi-spectacle avec une amie, parce qu'elle est sûre de s'ennuyer ! Au bout de deux heures, elle est toujours assise ! Et même prête à réécouter un opéra. Kevin, 15 ans, lui, n'aime pas ce genre de musique. Mais, finalement, le spectacle lui a plu : « J'ai aimé l'ambiance, la participation du public, et même si c'était un peu long, je ne me suis pas embêté. » Marouane et Yelene, eux, ont 16 ans. Tous deux aiment la musique classique, donc là, pas de surprise, ils sont partants pour une nouvelle aventure de ce genre ! Les parents à leurs côtés nous disent qu'ils ont voulu proposer à leurs enfants un spectacle qu'ils pensent ne pas avoir les moyens financiers de leur offrir, leur permettre d'ouvrir leurs horizons. En bref, « rendre accessible l'inaccessible ».

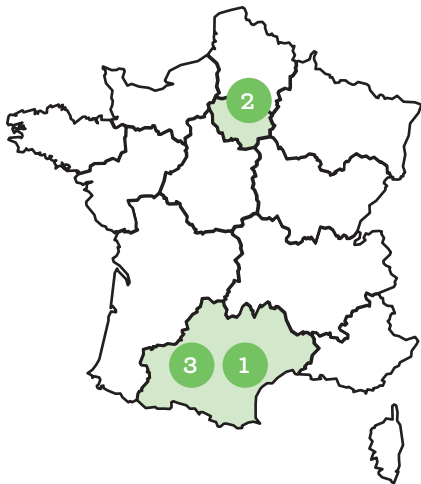
La deuxième opération Opéras ! de la FCPE Solidaire avait lieu le samedi 25 septembre. Autre lieu, autre ambiance. À Montpellier, le public est particulièrement jeune : beaucoup d'enfants entre 8 et 12 ans, des plus petits, élèves de maternelle, mais aussi des bébés ! Au fur et à mesure que les « tubes » de l'opéra sont présentés aux spectateurs, un lien se tisse entre la cinquantaine de musiciens, les quatre chanteurs et le public. Les enfants n'hésitent pas à se lâcher, à rire au « Papageno et Papagena » de *la Flûte enchantée* de Mozart ou au « Duo de la mouche » de *Orphée aux Enfers* d'Offenbach. Mieux, ils dansent et tapent dans leurs mains en entendant l'« Air du Brésilien » de *La Vie parisienne* d'Offenbach.

L'ambiance est survoltée, le public est au diapason de la musique jouée, et n'hésite pas à remplacer les chœurs du « Toréador » du *Carmen* de Bizet. Incroyable, et émouvant, de voir dans les loges ces petits bouts de chou qui n'ont jamais vu de spectacle d'opéra s'amuser autant, et applaudir à tout rompre !



EN SAVOIR PLUS :

Internet Continuons grâce à vos dons : fcpe Solidaire.fr



2 PARIS

Les infirmeries scolaires sont fermées !



un lieu central pour le bien-être des élèves. C'est souvent le seul endroit où parler ouvertement, de contraception, de tests IST ou obtenir une pilule du lendemain, dire son mal-être, évoquer un harcèlement...

Un manque d'attractivité du métier

Le rectorat indique que des postes ont été ouverts, mais non pourvus, faute de candidatures. Aucun lien sans doute avec le mouvement des infirmières de l'Éducation nationale, qui demandent plus de respect pour leur fonction, et une revalorisation. Dans un communiqué de presse du 30 septembre 2021, la FCPE dresse à nouveau la liste de ses revendications. Que les infirmeries soient ouvertes et accessibles dans tous les établissements scolaires dès la reprise des cours après les vacances. Que le ministère revalorise leur statut et recrute en urgence des infirmières en nombre suffisant. Que la médecine scolaire soit reconsidérée dans son ensemble et que les personnels ne soient pas réaffectés arbitrairement à d'autres tâches.

1 HÉRAULT

Vive le MagueloBus !



Il y a l'envie d'être solidaire les uns avec les autres pour les aller-retours à l'école, et l'envie que la circulation aux abords des écoles se réduise. De plus en plus de parents d'élèves souhaitent monter un pédibus dans leur quartier, mais souvent, les questions de sécurité sont un frein. N'hésitez pas à visiter le site des parents d'élèves de Villeneuve-lès-Maguelone dans l'Hérault, qui se sont retroussés les manches et ont monté le projet de A à Z ! Deux lignes de ramassage scolaire ont été mises en place et sont pilotées par des accompagnateurs volontaires. Le marquage au sol a été fait par les animateurs du périscolaire, la MAE a offert gilets et brassards. N'hésitez pas à les contacter pour, vous aussi, franchir le pas.

+ EN SAVOIR PLUS : Internet maguelobus.org

A lors que la FCPE Paris alerte depuis des mois sur la santé des élèves, très touchés par les périodes de confinement, de nombreuses infirmeries scolaires dans les collèges et lycées parisiens sont fermées. Dans d'autres, il y a une infirmière pour plus de 1000 élèves. Or, après dix-huit mois, les besoins se sont amplifiés.

Au-delà d'un accès à des soins d'urgence au quotidien, l'infirmerie est



EN SAVOIR PLUS :
Internet fcpe75.org



3 HAUTE-GARONNE

Contre la « liquidation de l'école publique »

Le 6 octobre 2021 à Toulouse, à l'appel de la FCPE de Haute-Garonne, les parents d'élèves ont pris la suite des enseignants en grève la veille et se sont mobilisés devant plusieurs écoles avant l'entrée en classe, pour dénoncer les mesures d'austérité mises en œuvre par l'Éducation nationale, mais aussi par la mairie.

La FCPE 31 pointe du doigt le manque d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH). D'après son recensement, il manque 50 % des effectifs. Le nombre d'animateurs périscolaires est tout aussi problématique. Une pétition a d'ailleurs été mise en ligne pour que les taux d'encadrement définis au niveau national, moins disants, ne soient pas appliqués à Toulouse.

18

À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022 À TOULOUSE,

le taux d'encadrement en élémentaire passera de 1 animateur pour 14 enfants à 1 animateur pour 18 enfants.

+ EN SAVOIR PLUS : Internet fcpe.31.org

Portrait



Fondateur de l'orchestre symphonique européen, le chef d'orchestre Pierre-Yves Gronier était à la manœuvre des deux concerts-opéras gratuits organisés par la FCPE.

“Semer des notes de musique”

Propos recueillis par ÉMILIE GILMER

66 Un parcours flamboyant

Il parle comme il dirige un orchestre. Avec un enthousiasme communicatif. Et l'envie d'entraîner tout le monde derrière lui. Sur la scène de Lille, puis celle de Montpellier, au début du spectacle, il s'est tourné vers le public composé d'enfants de tous âges et de leurs parents : « Je leur ai dit : c'est vous qui allez clore le concert, vous serez le plus grand chœur des Hauts-de-France et du Sud, raconte-t-il. 1500 personnes (à Lille) et 1000 (à Montpellier) qui chantent ensemble *Toréador*, c'est un souvenir qui reste. » Car, pour le chef d'orchestre âgé de 62 ans, il y a là une première clé pour démocratiser l'opéra : semer des notes de musique pour marquer les cœurs et les esprits. « À la toute fin d'un des concerts, on a entendu un petit pousser un grand cri de joie dans l'assemblée. Avec des émotions comme celles-là, je n'ai pas de crainte pour l'avenir. Il y a des chances que tous ceux qui étaient présents ce soir-là aient désormais beaucoup moins d'appréhension à pousser les portes d'un théâtre ou de tout autre lieu culturel. »

Dans sa vie à lui, les notes de musique sont entrées par hasard. « Je suis originaire du bassin minier et fils d'ouvriers. J'ai commencé la musique à l'âge de 10 ans en jouant de la trompette dans le petit orchestre des mines, raconte-t-il. À 14 ans, j'ai intégré le conservatoire de Lille, puis une classe à horaires aménagés musique. Pour mes parents, c'était très bizarre : ils n'étaient pas du tout musiciens. » Quelques années plus tard, le trompettiste pilote un quintette de cuivres. « Nous faisons beaucoup de concerts, et notamment auprès des scolaires, dit-il. Les enfants, qui assistaient au spectacle le matin, revenaient le soir avec leur famille. Il se passait quelque chose. » En 1992, il crée l'orchestre des étudiants de Lille et se perfectionne dans l'art de diriger. Des centaines de concerts sont donnés dans le monde entier. L'orchestre symphonique européen voit le jour. Le parcours est flamboyant, éclectique. Avec une constante : l'enseignement. « J'ai toujours souhaité conserver des moments de formation. Car les enfants de 2020 ne sont pas les enfants de 2010, qui ne sont pas les enfants des années 2000. Si on veut être en phase avec les attentes, c'est important de ne jamais être coupé du public. »

“Carmen ? Je connais, Stromae l'a chantée !”

Alors quand son ami réalisateur Selim Saïfi lui parle du projet de la FCPE d'inviter les familles à découvrir l'opéra, le chef d'orchestre fonce. « J'ai élaboré un programme en quatre parties comme un opéra classique, explique-t-il. Avec le projet d'expliquer que l'opéra est une tragédie ou une comédie mêlées de musique et de danse, un peu comme les clips d'aujourd'hui, qui n'en sont pas si éloignés... » Décloisonner, désacraliser, donner une grille de lecture... Une autre clé, sans doute, pour ouvrir grand les portes d'un art encore très élitiste. Et n'en déplaise à ceux qui préféreraient, sans le dire, que l'opéra demeure une chasse gardée. « Voyez les quatre solistes qui étaient sur scène pour ces deux concerts. Ce sont des trentenaires très doués, promis à un grand avenir, et qui ne se prennent pas pour des divas. Ils sont connectés au monde d'aujourd'hui et ils ont pris énormément de plaisir à faire connaître *Carmen*. » Une *Carmen* que les enfants ont très vite adoptée... « Dans les loges, à Montpellier, j'ai entendu un garçon dire : *Carmen ? Je connais, Stromae l'a chantée !* Et là je me suis dit : du haut de ses dix ans, il a fait le lien entre la *Carmen* de Bizet et celle de Stromae. Il s'est approprié ce qu'il s'est passé. C'est gagné !

”